LE CANADA:

COURTE ESQUISSE DE SA

POSITION GÉOGRAPHIQUE,

SES PRODUCTIONS, SON CLIMAT, SES RESSOURCES,

Ses Institutions, Scolaires et Municipales,

&c., &c., &c.

PUBLIÉ PAR AUTORITÉ.

TORONTO, HAUT-CANADA.

1857.

F5017
1857
H985

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

LE CANADA:

(F 2868

COURTE ESQUISSE DE SA

POSITION GÉOGRAPHIQUE,

SES PRODUCTIONS, SON CLIMAT, SES RESSOURCES,

Ses Institutions Scolaires et Municipales,

&c., &c., &c.

PUBLIÉ PAR AUTORITÉ.

TORONTO, HAUT-CANADA

1857.

F5012
1857
H985

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Queen's University - University of Toronto Libraries

http://archive.org/details/lecanadacourtees00hutt

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
TORONTO, janvier 1857.

Ce pamphlet a reçu l'approbation de ce Département. On se propose de le répandre dans la Grande Bretagne, en Irlande et sur le continent de l'Europe avec l'espoir de faire mieux connaître le Canada comme portion distincte de l'Amérique Britannique du Nord.

P. M. VANKOUGHNET,
Ministre d'Agriculture.

On peut obtenir toutes autres informations sur le Canada en s'adressant (soit personnellement soit par lettre) à William Hutton, Ecr., Secrétaire.

1108 753

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

5. Introduction.
6. Position géographique et étendue du Canada.
7. Avantages et ressources naturelles du Canada.
9. Forme de son gouvernement, et ses relations avec la Grande Bretagne.
10. Caractère de la population du Canada—ses villes.
12. Lois et institutions municipales du Canada.
13. Institutions d'éducation en Canada.
15. Religion en Canada.
15. Ressources agricoles du Canada.
16. Valeur des terres. Concessions gratuites.
18. Climat du Canada.
19. Voies de communication entre les diverses parties du Canada et les Etats du Nord de l'Union.
21. Commerce et revenu du Canada.
22. Le Canada comme champ ouvert à l'industrie. Conclusion.
23. Gages au Canada.

INTRODUCTION.

1. Pour le Canadien il n'y a rien de surprenant dans l'expression d'étonnement mêlé de regret échappée au comte Jaubert à la vue de l'étalage magnifique des produits agricoles du Canada à l'exposition universelle de Paris ; " nous pouvons maintenant calculer la valeur de ces quelques arpents de *neige* cédés à l'Angleterre avec tant de coupable insouciance par le gouvernement de Louis XV", car une dure expérience lui a démontré qu'un nom seul ne donne aucune idée de la richesse réelle d'un pays, tant que ce nom n'est pasassocié avec l'industrie de ses habitants et les succès qu'ils ont obtenus.

Pendant des siècles, il n'a été question du Canada que comme d'un désert éloigné et sans valeur, et ce n'est qu'à l'époque des expositions si brillantes de Londres et de Paris, en 1851 et 1855, qu'il a pris rang parmi les nations productives de la terre, et a acquis le titre si bien mérité " de terre promise sur laquelle il ne peut y avoir de déception.—Actif, intelligent, entreprenant pardessus toutes les autres nations distinctes, qui possédent à un même degré les éléments de productions industrielles, il demande et a droit à notre atttention."

En Europe, quand il s'agit de la moitié septentrionale de ce grand continent, il est d'usage de ne parler que de " l'Amérique et des Américains," tandis que l'existance du Canada comme pays distinct est perdue de vue ou totalement ignorée ; l'ombre de la grande nation des Etats-Unis en obscurcit la vue—et il arrive trop souvent aux Européens de ne songer qu'à cette dernière seule.—Notre but est donc de les détromper et leur faire voir que le Canada, quoique joignant les Etats-Unis, est un pays tout à fait distinct d'eux, exempt de la flêtrissure de l'esclavage, ainsi que de plusieurs des défauts qui se sont glissés dans les relations politiques et sociales de nos voisins républi-

cains. Un coup d'œil jeté sur une carte géographique montrera les positions relatives du Canada et des Etats-Unis.

POSITION GEOGRAPHIQUE ET ETENDUE DU CANADA.

2. Si, supposant que la partie la plus occidentale du Canada soit située sur le méridien de Greenwich en Angleterre, l'on trace en Europe un espace de terrain égale en superficie et correspondant généralement avec celui occupé en Amérique par le Canada, le sud de la France aux pieds des Pyrennées représenterait la limite méridionale du Canada, au sud-est il s'étendrait à travers la France, la Suisse, la Bavière et l'Autriche jusqu'à quelque point dans le sud de la Pologne ; une ligne tirée au nord vers Warsaw représenterait l'emboûchure du golfe St. Laurent. Du sud de la France, la limite nord-ouest se prolongerait vers Brest et au-dessus, et une ligne tirée des environs de Brest à travers la Manche, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne jusqu'à Warsaw, complèterait cet espace de terrain. La portion habitée du Canada qui est très fertile, serait représentée dans cet espace par les contrées qui se trouvent au sud, centre et sud-est de la France et dans les parties de la Suisse, de la Bavière et de l'Autriche incluses dans ces limites. L'autre portion, quoique de grande étendue, n'est pas aussi bien adaptée à l'agriculture, mais est de grande valeur pour ses bois et ses minéraux.

La province du Canada couvre un territoire de 350,000 milles quarrés indépendamment de ses possessions de l'Ouest qui ne sont pas encore ouvertes à la colonisation ; elle est donc un tiers plus grande que la France, près de trois fois grande comme la Grande-Bretagne et l'Irlande, et plus de trois fois grande comme la Prusse. La partie habitée couvre au moins 40,000 milles quarrés, et est près de deux fois grande comme le Danemark, trois fois comme la Suisse, un tiers plus grande que l'Ecosse, et plus grande que le tiers de la Prusse. Mais l'émigration fait faire des progrès si rapides aux établissements, que dans dix ans la partie habitée sera égale en grandeur à la Grande-Bretagne ou à la Prusse.

Avant 1840, le Canada était divisé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, possédant des parlements ou corps législatifs distincts. En 1840, ces provinces furent réunies ; cependant les anciennes divisions territoriales existent encore pour certains objets. Le Haut-Canada est cette partie des provinces unies située à l'ouest de la rivière des Outaouais, et le Bas-Canada comprend le pays à l'est de cette rivière.

Cette vaste contrée est bornée au nord par les possessions britanniques qu'occupe à présent la compagnie de la Baie d'Hudson, au sud et à l'est par les Etats de l'Union Américaine

et la province anglaise du Nouveau Brunswick. La limite ouest du Canada, à l'ouest du lac Winnipeg, n'est pas encore déterminée. Le fleuve St. Laurent, les lacs Ontario, Erié, Ste. Claire, Huron et Supérieur, et les rivières qui les relient, forment une barrière naturelle entre le Canada et les Etats de l'Union, et comme moyen de communication sont d'une étendue étonnante et d'une excellence sans pareille.

AVANTAGES ET RESSOURCES NATURELLES DU CANADA.

3. Dans tous les pays nouveaux, les communications faciles sont les sûrs devanciers de l'agrandissement et des améliorations permanentes. Sous ce rapport, le Canada est particulièrement fortuné. Il possède sans contredit le système le plus magnifique de voies artificielles et naturelles par eau en communication directe avec la mer qui existe sur les deux hémisphères. Veuillez vous embarquer avec nous sur un bâtiment en partance de Liverpool, Londres ou du Hâvre, et dirigeons nous vers le golfe St. Laurent, ce grand débouché du commerce du Canada et du *Far West*—remontons le St. Laurent avec lui et sans changer de bord développons ce système admirable de l'océan aux prairies du *Far West*, à travers les rivières, les canaux et les lacs du Canada.

A 300 milles de l'embouchure du St. Laurent nous rencontrons le Saguenay, belle et noble rivière, navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à une distance de 70 miles—410 milles nous mènent à Québec, le grand port de mer du Canada, possédant un commerce étranger considérable et qui s'accroît de jour en jour. A 500 milles, la marée cesse de se faire sentir, et là seulement l'on commence à remonter le cours du fleuve. A 590, nous sommes à Montréal; près de là l'Outaouais—mêle ses eaux rousses à celles du St. Laurent, après avoir arrosé une vallée de 80,000 milles quarrés située au nord-oue st, et commandant ainsi les trésors inépuisables des magnifiques forêts d'une partie du Canada, deux fois grande comme la Bavière ou les Etats Sardes, et six fois comme la Hollande.

C'est à Montréal que par les monuments durables de son entreprise, de son courage et de l'art, commence à se developper le secret de la navigation intérieure du Canada. Nous sommes parvenus au premier des canaux du St. Laurent, qui sont au nombre de sept, construits dans le but de surmonter les obstacles que les rapides présentent à une navigation continue. Ces canaux de différente longueur et de grande capacité sont adaptés aux vaisseaux de mer, et permettent de remonter 116 milles du fleuve, gravissant une chute de 225 pieds au-dessus du niveau de la marée. Le lac Ontário est

éloigné de 168 milles de Montréal et de 756 milles de la mer, et est à 234 pieds au-dessus de son niveau. Il est long de 180 milles, large de 50 à 60 milles, et peut avoir 500 pieds de profondeur, sa superficie est de 6,300 milles quarrés. Traversant rapidement sa longueur, en vue probablement de centaines d'autres bâtiments et vapeurs, nous atteignons l'emboûchure du canal Welland, qui, au moyen de ses vingt-sept écluses, nous élève jusqu'aux eaux du lac Erié, (une hauteur de 330 pieds) à 1041 milles de la mer et 564 pieds au-dessus de son niveau. Le voyage se continue à travers le lac Erié jusqu'à la rivière du Détroit; passant en vue de la ville de ce nom dans l'état du Michigan, nous pénétrons par le lac et la rivière Ste. Claire au lac Huron, distant de 1355 milles de notre point de départ et 573 pieds au-dessus de l'océan. Delà nous pouvons nous rendre soit à la rivière Ste. Marie, et au moyen du canal gigantesque construit par les Américains, pénétrer au lac Supérieur, cette vaste mer d'eau douce dont la surface est aussi grande que l'Irlande, qui nous permettra d'atteindre une distance de 2000 milles de l'emboûchure du St. Laurent, ou prenant vers le sud, aller débarquer au fond du lac Michigan à Chicago, cette merveille de l'ouest. Choisissant ce dernier lieu comme but de notre voyage à l'intérieur, nous nous trouvons en mettant pied à terre environnés par un réseau de chemins de fer parcourant en tous sens les états et les territoires des vallées de l'Ohio, du Mississippi et du Missouri.

Assez souvent nos vaisseaux canadiens parcourent la vaste route que nous venons de décrire, mais dans un sens contraire, et se dirigent vers l'Europe, où ils sont vendus avec leur chargement. En 1856, le vaisseau américain *Dean Richmond* descendit les canaux canadiens avec une cargaison de produits chargée à Chicago, et fut l'étonnement de Liverpool, tandis que l'année précédente le vaisseau canadien *Reindeer*, bâti au même niveau d'eau et ayant parcouru la même route, n'excita à Londres d'autres sentiments que la curiosité de savoir *où était situé le lac Huron?* Cependant depuis l'exposition de Paris tout est changé! Le Canada commence à être connu, et attire l'attention des hommes qui naguère affectaient d'ignorer jusqu'à son existence politique; ils étudient l'avenir de "cette terre promise où il ne peut y avoir de déception."

Les avantages naturels que confère sur le Canada la grande route du St. Laurent et des lacs sont non seulement immenses, mais ils sont incalculables. En effet, une voie de communication directe et immédiate avec la mer, longue de 2000 milles, sans compter les vastes tributaires du St. Laurent et des lacs qui s'étendent au loin dans le cœur du pays, est d'elle-même suffisante pour faire présager au Canada un avenir distin-

gué ; mais si on réflêchit à l'influence qu'exercent ses vastes mers intérieures sur son climat, sa végétation, la santé de ses habitants et son commerce, le caractère de cet avenir peut en partie être prédit même dans l'enfance de son histoire, et avant que son esprit d'entreprise et ses capacités soient plainement connus et appréciés.

Le pays abonde en pouvoirs d'eau magnifiques, ces instruments puissants de l'industrie ; ils se trouvent en nombre infini au milieu de ses riches forêts, pour le produit desquelles s'ouvre aujourd'hui un marché presqu'inépuisable dans les contrées des vastes prairies de l'ouest, ainsi qu'en France et en Angleterre, où la demande pour toutes sortes de bois d'ébénistrerie dont le pays est couvert devient de jour en jour plus grande.

Le succès obtenu par le Canada à l'exposition de Paris pour la collection splendide de ses minéraux n'a pas besoin de commentaire. La grande médaille d'honneur décernée par le jury de l'exposition à Sir William Logan, géologiste provincial du Canada, fera plus pour attirer l'attention des capitalistes européens sur la vaste richesse minérale du pays que la description la mieux soignée de sa distribution et de son étendue ; c'est une victoire remportée dans un combat où tous les disputants étaient forts, et fait preuve d'une rare industrie et du succès dont ont été couronnés les efforts faits pour mettre au jour la richesse cachée dans le sein des rochers du Canada.

FORME DE SON GOUVERNEMENT, ET SES RELATIONS AVEC LA GRANDE BRETAGNE.

4. Le Canada est une colonie anglaise, mais nulle nation distincte et à part n'est plus libre. La mère patrie dans sa sagesse a confié aux Canadiens la gestion de leur propres affaires. Le gouverneur du Canada, qui est en même temps gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, est nommé par la couronne, et en est le réprésentant dans la colonie. Il nomme un conseil exécutif qui doit posséder la confiance des deux corps législatifs, la chambre d'assemblée et le conseil législatif qui tous deux sont élus par le peuple.

Le système de son gouvernement est celui des majorités législatives et de la responsabilité aux électeurs, à l'instar de celui de la Grande-Bretagne, et est aussi semblable à celui-ci que les circonstances le permettent. Les membres du conseil exécutif qui sont les aviseurs du gouverneur doivent, pour garder leurs portefeuilles, être supportés par la majorité du peuple en parlement. Tout sujet britannique, ayant la confiance du peuple et possédant un montant limité de bien-fonds, est éligible aux offices publics et peut siéger aux deux branches de la

législature. Le droit de suffrage est presqu'universel, la qualification n'étant que le paiement d'un loyer annuel de 30 dollars dans les villes, et de 20 dollars dans les districts ruraux.

Rien n'empêche les étrangers ou aubains d'acquérir et de posséder des terres au Canada, et quand il se font naturaliser, ce qui a lieu à des conditions très aisées, ils jouissent en matières électorales ainsi qu'en toutes autres de toutes les immunités et privilèges de sujets nés britanniques.

Le gouvernement anglais entretient une petite force militaire en Canada et les provinces voisines pour leur protection contre l'invasion étrangère et pour le maintien et la conservation des fortifications de Québec, Kingston et autres places en cas de guerre. Tandis donc que les relations du Canada avec la Grande-Bretagne le protègent contre toute agression du dehors, il jouit de la liberté politique la plus complète qu'un peuple puisse posséder, et exerce un contrôle absolu sur son commerce intérieur, ses lois, ses institutions municipales, ses impôts, ainsi qu'en matières de religion et d'éducation. Les relations intérieures entre le peuple et le gouvernement sont celles d'une nationalité distincte et indépendante, la mère patrie contrôlant en quelque sorte celles du dehors. Tels sont les rapports qui existent entre la Grande-Bretagne et sa colonie, rapports que tout vrai Canadien désire voir devenir une union plus intime en ce qui regarde les intérêts commerciaux des deux pays, ainsi dans les sentiments de sympathie qui peuvent resserrer et rendre indissolubes les liens d'amitié qui les unissent.

CARACTERE DE LA POPULATION DU CANADA.—SES VILLES.

5. Le Canada fut autrefois une colonie française, et jusqu'à ce qu'il fût cédé aux Anglais, sa population était exclusivement française. Dans cette partie du pays qui est située à l'est de la rivière des Outaouais et appelée Bas-Canada, la population est principalement d'origine française. L'ouest de la rivière des Outaouais ou le Haut-Canada est essentiellement anglais. La population de la province excède à présent 2,500,000. Les Hollandais et les Allemands, qui réunis ne comptent pas moins de 30.000 âmes, ont des établissements considérables dans le Haut-Canada.

L'origine et le progrès des villes du Canada offre une illustration curieuse et très instructive de l'agrandissement du pays et du développement de ses ressources, ainsi que de l'augmentation de ses richesses et de l'activité et de l'énergie de ses habitants. Montréal, la plus grande des villes du Canada, compte une population de 75,000, Québec 55,000 et Toronto 43,000. L'histoire de cette dernière est l'histoire de bien d'autres villes du pays. En 1842, époque assez récente, Toronto

contenait 13,000 habitants,en 1852, 30,763, et en 1856, 42,000. L'estimé de la valeur des propriétés dans les limites de la cité se montait en 1851, à $12,469 600 ; en 1854, à $19,540,000, en 1855, à $23,092,000, et en 1856, à $28,832 064. ayant plus que doublé en six ans. Il en a été de même de son commerce ; en 1852, la valeur de ses importations se montait à $2,548,858, et ses exportations à $536,844, tandis qu'en 1855 la valeur des premières était de $5,605,812, et ses exportations $1,612,420. Toronto est situé sur le lac Ontario, et peut être considéré comme le type d'un port canadien des grands lacs. Une seule autre illustration suffira pour démontrer la rapidité de cet accroissement, prenant pour cet objet une ville situé dans l'intérieur du pays au centre d'un district agricole. Londres, en 1850, contenait une population de 5124, en 1856, elle excède 15,000, et a par conséquent presque triplé en 6 ans.

Ces accroissements soudains ne sont cependant pas des exceptions à la règle ; les autres villes pas plus que les districts ruraux ne se dépourvoient de leur population pour en grossir celle des lieux plus favorisés et plus prospères. Au contraire, le progrès est général, l'accroissement est la règle partout dans les villes comme à la campagne.

Des communications postales sont établies par tout le pays, le village le plus reculé à son bureau,--le nombre total de ces bureaux dépasse 1500. Le télégraphe électrique qui a près de 3500 milles en opération, passe à travers toutes les villes et presque tous les villages du pays. L'approche et l'arrivée des steamers et autres bâtiments à Québec sont connues presqu'en même temps dans toutes les parties du Haut et du Bas-Canada. Toutes les améliorations dans les arts et les sciences qui peuvent affecter ses intérêts commerciaux ou industriels, sont de suite introduites au Canada, et avec les éléments nombreux d'adaptation et de progrès à sa portée il saisit avec avidité et profite de l'entreprise et de l'expérience des autres pays.

La cause première et infaillible de l'accroissement constant du Canada, du mouvement ferme qu'il ne cesse de faire en avant, est due à *l'immigration*, et son adoption comme nouvelle patrie par des dixaines de milles venus par delà les mers. Cette patrie avec toute ses immunités, ses priviléges et ses espérances, nous vous l'offrons, ne demandant en retour qu'un bras vigoureux, une bonne volonté et confiance dans votre avenir et dans le bonheur et la prospérité de votre pays d'adoption. Cette invitation qui jusqu'à présent n'a été que faiblement exprimée, parce que le Canada ne pouvait encore offrir les avantages positifs qu'il possède maintenant, a cependant réussi durant

les dernières douze années à attirer sur ses bords et unir à sa fortune un demi million de cœurs résolus et confiants.

LOIS ET INSTITUTIONS MUNICIPALES DU CANADA.

7. Il n'y a pas d'exagération à dire que la liberté dont jouit le Canada est la plus rationnelle que puisse posséder un pays.

Les lois d'Angleterre furent introduites dans le Haut-Canada en 1791, et y sont en force aujourd'hui, sujettes toutefois aux changements que le parlement local y a faits de temps à autre. Les lois françaises, telles qu'elles existaient lors de la conquête par l'Angleterre, prédominent dans le Bas-Canada, sujettes aussi aux divers changements opérés par le parlement local. Les lois criminelles et commerciales d'Angleterre y sont en force ainsi que dans le Haut-Canada. Le contrôle du parlement canadien s'étend sur toute la province, et le gouvernement impérial ne s'immisce jamais dans ses affaires, si ce n'est qu'il s'agisse de quelque grand intérêt national.

Le système municipal du Haut-Canada est admirablement adapté aux exigences d'un pays jeune et vigoureux comme lui ; le succès en a été complet. Pour en faciliter la compréhension, il est nécessaire de dire que le Haut-Canada est divisé en 43 comtés, chaque comté étant subdivisé en communes d'à peu près dix milles quarrés. Les habitants de chaque commune élisent cinq *conseillers* qui choisissent parmi eux un président, désigné sous le nom de *Town Reeve*, ou maire. Le conseil de comté est formé des *Town Reeves* ou maires des communes, qui élisent entr'eux un président nommé préfet du comté. Les conseils de commune et de comté sont des corporations municipales ayant le pouvoir de lever de l'argent pour les besoins municipaux, tels que pour améliorations publiques, l'ouverture et la réparation des chemins et des ponts, etc. Le remboursement en est assuré par une taxe sur toute la propriété de la commune ou comté où la dette a été encourue ; mais aucun réglement ayant pour but le prélèvement d'argent ne peut être en force avant d'avoir été préalablement soumis à la sanction des électeurs. Chaque corporation possède le droit de poursuivre, et peut être poursuivie devant les cours de justice, et les réglements passés par elle, s'ils sont jugés illégaux, peuvent être annullés par les cours supérieures de la province à la demande de tout électeur.

Les conseils de commune sont autorisés à pourvoir au maintien des écoles communes, en vertu de l'Acte des écoles, à la construction des chemins, ponts et cours d'eau, etc., à la nomination des inspecteurs de chemin, etc. Les conseils de comté sont chargés de la construction et réparation des prisons et cours de justice, des chemins et ponts, des maisons de

correction et des écoles de grammaire; ils ont le pouvoir d'octroyer des argents en prêt pour travaux publics tendant à l'amélioration du pays, et d'imposer des taxes pour la rédemption des dettes encourues, sujettes toutefois à la sanction du peuple. Les villages ayant une population de moins de 1000 habitants, sont régis par un bureau de police. Ceux dont la population est de plus de 1000 habitants, sont des villages incorporés, et sont régis par un conseil de cinq dont le maire ou Reeve est *ex-officio* membre du conseil de comté. Quand la population d'un village excède 3000, il devient une ville et est régi par un maire et un conseil, et est réprésenté dans le conseil de comté par son maire et son député maire. Quand la population d'une ville excède 10,000, elle devient une cité, et est régie par un maire, des échevins et des conseillers. Tout Reeve, préfet, maire et échevin est *ex officio* juge de paix.

INSTITUTIONS D'EDUCATION.

Les lois des écoles sont différentes dans les deux sections du pays, et sont adaptées aux éléments religieux qui prédominent dans chacune d'elles. Chaque commune du Haut-Canada est pour les fins d'éducation divisée en plusieurs sections selon les besoins de ses habitants. Les écoles communes sont soutenues en partie par le gouvernement et en partie par une taxe locale, et quelquefois par un petit honoraire payé par les élèves. Le montant total, dépensé en 1855 en Haut-Canada pour les écoles communes, excède £180,000 sterling. Dans les districts ruraux établis depuis longtemps, chaque commune a une belle maison d'école bâtie en brique, pourvue de cartes géographiques, ainsi que de livres et d'appareils élémentaires. Le salaire des instituteurs varie de £40 à £130 sterling dans les campagnes, et de £75 à £250 dans les villes. Chaque instituteur d'école commune, pour avoir droit à l'allocation gouvernementale, doit subir un examen devant un bureau d'éducation de comté ou être licencié de l'école normale provinciale.

L'école normale provinciale où se forment les instituteurs, est une institution très effective et très utile, d'où il sort annuellement 100 à 150 jeunes personnes des deux sexes, qui ayant reçu une instruction uniforme dans l'art d'enseigner et de conduire une école, établissent graduellement dans le Haut-Canada un mode d'enseignement qui promet beaucoup.

En 1842, le nombre des écoles communes dans le Haut-Canada était de 1621, fréquentées par 67,978 enfants; le nombre de ces écoles avait atteint en 1855, 3325, fréquentées par 227,864 élèves, ouvertes en moyenne durant neuf mois et vingt jours. Cette augmentation étonnante dans un espace de tems si court témoigne grandement en faveur de la condition et du

progrès de l'éducation élémentaire dans le Haut-Canada. Chaque section scolaire est régie par une corporation élective de syndics d'écoles, et possède une petite bibliothèque de littérature choisie fournie en partie par le gouvernement. Le nombre de volumes distribués pour cet objet s'élève à 120,000.

Le système des écoles libres fait des progrès dans plusieurs parties du Canada. Ce système a pour base le support des écoles communes, ouvertes à tous, au moyen d'une taxe générale. Toute section scolaire peut l'adopter par un vote de la majorité de ses habitants. Des écoles séparées pour les catholics romains, sujettes à certains règlements, sont sanctionnées par la loi.

Les écoles de grammaire sont au nombre de 65, fréquentées par 3726 élèves. Ces écoles tiennent le milieu entre les écoles communes et les universités. Les précepteurs doivent être des gradués de quelqu'université ; ils recoivent en sus d'honoraires une allocation du gouvernement. Le montant prélevé en 1855 pour les écoles de grammaire s'élevait à £12,000 sterling.

A part une université provinciale très richement dotée et ayant un corps de professeurs très compétents, le Haut-Canada possède plusieurs universités et collèges en connexion avec différentes dénominations religieuses. Le système d'instruction adoptée dans quelques-unes des universités canadiennes est modelé autant que possible sur celui suivi dans les célèbres institutions de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et leurs professeurs sortent de ces mêmes institutions. Toutes les dépenses d'un cours universitaire complet à Toronto, y compris la pension et la tuition, ne doivent pas dépasser £60 sterling par an. Des bourses, variant en valeur de £18 à £40 sterling par an, sont attachées à l'université provinciale et au collége de la Trinité, en connexion avec l'église d'Angleterre, et sont, aux examens annuels, décernées aux concurrents heureux.

Les statistiques de l'éducation du Haut-Canada peuvent se résumer comme suit : En 1855, il y avait en opération quatre universités, six colléges, 65 écoles de grammaire, 29 académies privées ; 278 écoles privées, et 3325 écoles communes, en tout 3710 institutions d'éducation, fréquentées par 240,817 élèves, et coûtant au pays une somme de £230,000 sterling, en grande partie prélevés par taxation.

Dans le Bas-Canada, il existe un système d'éducation semblable sous beaucoup de rapports à celui que nous venons de décrire ; il y fait des progrès rapides. Les écoles supérieures y sont d'un ordre très élevé, et plusieurs des séminaires attachés à des maisons religieuses sont très bien dotés et pourvus amplement de professeurs et d'instituteurs très capables.

RELIGION EN CANADA.

La tolérance la plus parfaite en matières de religion existe chez les Canadiens, quoique les diverses dénominations conservent avec jalousie les distinctions qui les séparent entr'elles. Le Canadien-français se distingue par ses dispositions sociales et un zèle sans ostentation pour sa religion ; et nulle part, pas même en Angleterre ni en Ecosse, l'observance du dimanche suivant les doctrines protestantes n'est plus stricte ni plus générale que dans le Haut-Canada.

On peut classifier comme suit les différentes dénominations religieuses d'après le recensement de 1851, ce qui donnera une idée de leur état actuel : Catholics romains, 914,561 ; anglicans, 268,592 ; écossais, 75,587 ; presbytériens indépendants, 93,385 ; autres presbytériens, 82,733 ; wesleyens, 114,839 ; méthodistes épiscopaux, 49,443 ; autres méthodistes, 52,449 ; baptistes, 49,846 ; luthériens, 12,107 ; etc., etc. Les catholics romains forment à peu près le sixième de la population du Haut-Canada et les cinq sixièmes de celle du Bas-Canada.

RESSOURCES AGRICOLES DU CANADA.

La collection des céréales et autres produits agricoles du Canada envoyée aux expositions de Londres et de Paris, suffirait peut-être pour démontrer que son sol est particulièrement bien adapté à leur culture, mais ne pourrait être prise comme preuve de la durabilité de sa fertilité. Quand cependant l'on considère que les étonnantes moissons de blé, pour lesquelles le Haut-Canada est à si juste titre distingué, se récoltent dans les trois quarts de la partie habitée du pays et que le sol est en général un argile très riche d'une grande profondeur, la question de cette durabilité se résout naturellement en une question de culture.

Dans les vallées de quelques-unes des rivières du Haut-Canada, l'on a semé du blé pendant trente années consécutives, les premières récoltes rapportant en moyenne 40 minots par acre, mais diminuant graduellement jusqu'à 12 minots par acre. Ce système insensé de culture a opéré sa propre guérison, et fait adopter une méthode plus raisonnable Il y a des années passées, quand les chemins étaient mauvais et les communications avec les marchés difficiles, le blé était à peu près le seul produit de ferme qui pût se vendre, de sorte qu'on n'épargnait aucun effort pour en récolter le plus possible. Mais depuis que les chemins de fer, et les chemins macadamisés et plachéiés ont rendu les communications plus faciles et que les sociétés d'agriculture ont réussi à dessiminer beaucoup d'informations utiles, la culture s'est améliorée par

tout le pays, et la fertilité naturelle du sol des anciens établissements est en grande partie rétablie.

La moyenne de la récolte de blé dans quelques townships est de 22 minots par acre, et où il y a la moindre approche à un système de culture amélioré, elle s'est élevée à 30 et souvent jusqu'à 40 minots; il n'est pas rare d'en moissonner sur les terres neuves jusqu'à 50 minots par acre. Il ne faut pas oublier qu'à l'exposition de Paris un premier prix fut décerné au blé canadien récolté près de la ville de Toronto. On peut dire avec vérité que l'on n'a rien à reprocher à la portion agricole du Haut-Canada qui forme les quatre cinquièmes de la partie habitée, en outre d'un vaste espace ouvert à la colonisation qui est encore à la disposition du gouvernement, et que, quand il y a détérioration, c'est la faute du cultivateur et non du sol. Dans le Haut-Canada, la récolte de blé de l'an dernier excède considérablement 20,000,000 minots. Le blé canadien est de qualité si supérieure que les manufacturiers américains l'achètent pour le mélanger avec le grain des Etats-Unis dans le but d'améliorer la qualité de leur fleur, et la rendre propre à l'exportation.

VALEUR DES TERRES. CONCESSIONS GRATUITES.

Dans aucun pays, l'Australie exceptée, la valeur des terres arpentées n'a augmentée aussi rapidement qu'au Canada durant les trois dernières années. Maintenant que la cause de cette augmentation est connue, elle est si apparente que l'on s'étonne qu'elle n'ait pas été prédite des années avant l'évènement. En 1852, le Canada ne possédait pas une seule voie ferrée. En 1857, il y a 1500 milles de chemin de fer completés, et 500 en voie de construction. La hausse dans la valeur des terres s'explique ainsi facilement. Des voies de communication de première classe ont ouvert le pays, rendu profitable une vaste somme de richesse qui jusque-là était demeurée inerte, stimulé l'industrie et opéré une révolution complète dans l'économie rurale à 20 milles chaque côté de leur parcours.

La construction des chemins de fer a créé des débouchés accessibles à toutes les parties du pays qu'ils traversent; et une des conséquences naturelles de l'ouverture de ces chemins a été de donner une valeur d'argent à tous les produits de ferme qui peuvent se transporter, quoique très souvent, avant l'existence de ces communications, ces produits fussent de nulle valeur et quelquefois même des embarras. Cette hausse soudaine du taux d'intérêt pour la même somme de travaux a nécessairement augmenté la valeur du capital. Ainsi la

valeur des terres dans les anciens établissements éloignés des ports des lacs a doublé dans cinq ans; tandis que les terres incultes dans les établissements nouveaux près desquelles passe un chemin de fer ont triplé, et même en quelques endroits quadruplé en valeur durant le même intervalle.

Les terres propres à la culture peuvent rarement être achetées des compagnies ou des individus pour moins de trente schellings l'acre. Le gouvernement canadien dans le but d'empêcher les compagnies privées et les individus d'acquérir de grandes étendues de terre pour des fins de spéculation, a attaché à l'achât des terres de la couronne certaines conditions qu'il a cru propres à prévenir les abus. Par exemple, l'acquéreur doit se fixer sur la terre qu'il achète. Cette condition, toute simple qu'elle est, éloigne une foule de spéculateurs qui jusqu'à présent se sont enrichis aux dépens du pays, tout en en retardant le progrès, et empêchant le développement de ses ressources.

Le gouvernement provincial vient de construire dans le Haut-Canada trois grands chemins, et d'ouvrir à la colonisation les terres qu'ils parcourent. Ce sont 1o. Le *chemin de l'Outaouais et de l'Opéongo*. Ce chemin qui court de l'est à l'ouest devra éventuellement avoir 171 milles de long, et relier la rivière des Outaouais au lac Huron. 2o. Le *chemin d'Addington*, long de 60 milles courant du sud au nord, part des établissements du comté d'Addington et va joindre le chemin d'Opéongo. 3o. Le *chemin d'Hastings* ayant une direction à peu près parallèle à celle du chemin d'Addington est long de 70 milles et unit le comté d'Hastings au chemin de l'Outaouais et de l'Opéongo.

Dans le but de faciliter l'établissement de cette partie du pays, le gouvernement octroie gratuitement des terres le long de ces chemins. Ces octrois n'excèdent en aucun cas cent acres, et peuvent être obtenus aux conditions suivantes :

1. Le concessionnaire doit être agé de dix-huit ans au moins ;

2. Il doit prendre possession du lot octroyé dans un délai d'un mois.

3. Il doit mettre en culture au moins 12 acres de terre dans l'espace de quatre ans.

4. Il doit bâtir une maison (en troncs d'arbre) 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions qui précèdent aient été accomplies.

Les différents membres d'une même famille, qui obtiennent des concessions, peuvent résider ensemble sur le même lot, sans être tenus de bâtir sur chacune des concessions obtenues. L'inéxécution de ces conditions annulle la concession, et la terre peut être ensuite vendue ou concédée de nouveau.

Les terres ainsi ouvertes à la colonisation et offertes gratuitement par le gouvernement sont en général d'excellente qualité, et bien adaptées à l'agriculture sous le rapport du sol et du climat.

En outre des concessions gratuites le long des chemins dont nous venons de parler, le gouvernement a à sa disposition plusieurs millions d'acres de terres qui peuvent être achetées par ceux qui désirent s'y établir, à des prix variant d'un schelling et à cinq schellings par acre, (de 10 deniers à 4 schellings sterling.) Il y a de plus plusieurs autres chemins semblables aux chemins de l'Outaouais, d'Addington et d'Hastings en voie de construction.

Durant la dernière session du parlement il a été obtenu une charte pour la construction d'un chemin de fer traversant cette partie du pays du lac Huron à la rivière des Outaouais, et delà allant vers l'est.

CLIMAT DU CANADA.

Les opinions les plus erronnées existent à l'étranger au sujet du climat du Canada. Ceux qui reprochent au pays la rigueur de ses hivers et qui préfèrant les frimats et les brouillards à un ciel clair et brillant, n'ont pas le courage de les affronter, ignorent encore l'étendue et la valeur des bienfaits que confèrent sur le Canada ses neiges si renommées.

Ceux qui tremblent à l'idée du thermomètre tombant au dessous de zéro auront peine à croire que la diminution graduelle qui se fait annuellement dans la chûte de la neige en certains endroits est un sujet de regret pour le cultivateur du Haut-Canada ; ce qu'il demande, ce sont les anciens hivers qui permettent de faire usage des traînaux durant quatre mois, et le printemps au commencement d'avril. Une chûte abondante de neige accompagnée de gelée équivaut à la construction du meilleur chemin macadamisé dans toute l'étendue du pays. En hiver l'absence de neige suffisante pour les traînaux est aussi à craindre et à déplorer que le manque de pluie au printemps. Heureusement l'une et l'autre sont rares.

Le climat du Canada est en quelque sorte un climat exceptionnel, principalement dans la péninsule du Haut-Canada. L'influence des grands lacs s'y fait sentir d'une manière étonnante dans l'élévation de la température de l'hiver et les chaleurs modérées de l'été. Dans les autres parties du Canada, où cette influence ne se fait pas sentir, ainsi qu'au milieu des Etats de New York et d'Iowa, on est exposé aux deux extrêmes, un froid violent en hiver et une chaleur intense en été.

On peut puiser beaucoup d'information touchant le climat

du Canada de la simple narration des faits ayant trait à la culture des fruits. Le raisin et la pêche viennent en abondance et mûrissent à perfection en plein air dans le voisinage de la rivière Niagara et le long des bords du lac Erié. L'île de Montréal est célèbre pour la qualité de ses pommes, et l'île d'Orléans en bas de Québec pour ses prunes. Le melon et la tomate acquièrent une grosseur considérable par tout le Canada, et mûrissent bien en plein air. On en sème la graine vers la fin d'avril et cueille le fruit en septembre. Les citrouilles et les courges atteignent des dimensions extraordinaires, et ont pesé au dessus de 250 livres,—dans le voisinage de Toronto. On cultive communément le blé d'Inde, le houblon ainsi que le tabac, et les profits qu'on en retire sont considérables. Le chauvre et le lin sont des plantes indigènes, et pourraient être cultivés sur un grand pied dans plusieurs parties du pays. Le placement de quelques capitaux rendrait l'Angleterre tout à fait indépendante de la Russie et des autres pays pour son approvisionnement de ces articles.

L'illustration la plus frappante de l'action des grands lacs sur le climat du Canada se trouve dans les limites naturelles dans lesquelles certains arbres sont restreints par le climat généralement. Le noyer noir, ce bois précieux, pour lequel le Canada est si célèbre, cesse de croître sur les côtes de l'Atlantique au nord de la latitude 41°, cependant sous l'influeuce du climat camparativement doux de la péninsule du Haut-Canada, on en trouve de grande dimension et en profusion jusqu'au 439 de latitude.

VOIES DE COMMUNICATION ENTRE LES DIVERSES PARTIES DU CANADA ET LES ETATS DU NORD DE L'UNION.

12. L'énumération suivante des moyens de communication entre Liverpool et Québec, et entre Québec et les autres parties du Canada et les Etats du Nord, du milieu et de l'ouest de l'Union américaine, suffira pour donner une idée des facilités que l'achèvement du grand tronc de chemin de fer du Canada, le grand chemin de fer occidental et le système sans pareil des canaux canadiens offrent à l'émigré qui traverse la partie septentrionale du continent américain.

L'émigré fait la traversée de Liverpool, ou de tout autre port de l'Europe à Québec en quinze jours ou un mois, selon qu'il s'embarque sur un steamer ou un bâtiment à voile. Il peut delà se rendre à Toronto dans le Haut-Canada soit en bâteau à vapeur soit par chemin de fer. De Toronto, le chemin de fer du nord, long de 94 milles, le conduit à Collingwood sur le lac Huron, et delà en steamer il peut aller à Chicago et le Far-West; ou se rendant par le grand chemin occidental à la ville du

Détroit dans l'Etat du Michigan, il peut se diriger au moyen de chemin de fer sur n'importe quelle partie des Etats de l'ouest; il peut encore se transporter par chemin de fer et par steamer, ou par chemin de fer seul de Toronto à Buffalo, et delà par chemin de fer se rendre dans les Etats de l'Est, ou par steamer et chemin de fer se diriger vers l'Ohio et les Etats contigus, ou encore par steamer ou par chemin de fer vers Chicago et le Far-West.

Enfin si le voyageur désire se hâter, qu'il s'embarque pour Portland dans l'Etat du Maine, où le steamer *Great Eastern* doit venir débarquer sa cargaison, et où se trouve pour le présent le terminus du grand tronc du chemin de fer du Canada. Il peut delà se rendre à Toronto dans le Haut-Canada en 25 à 30 heures. Mais quand cette merveille du monde, le pont Victoria qui doit unir les deux bords du St. Laurent, aura été completée, la distance entre Portland sur l'Atlantic et Toronto situé au cœur du pays, longue de 625 milles, pourra être parcourue en vingt-deux.heures. Des bâteaux à vapeur magnifiques, qui n'ont pas de rivaux, même en Europe, sous le rapport de la grandeur, de la vitesse et des équipements,traversent les grands lacs à toute heure,et presque partout à l'heure qu'ilest,le voyageur a le choix de la route soit par terre soit par eau. Voilà le système sans rival de voies ferrées et de communications à vapeur qui traversant le territoire canadien met le FarWest à moins de seize jours de distance de Liverpool, de Londres et d'Anvers.

Ainsi donc tout émigré qui désire faire diligence dans son voyage, tout en étant comfortable, et ne pas s'exposer à des exactions, doit tâcher de se rendre à Québec, quelque soit sa destination dans l'Amérique du Nord, soit qu'il veuille se fixer en Canada, soit qu'il se dirige vers les Etats-Unis. Le succès obtenu l'année dernière par les steamers canadiens entre Liverpool et Québec a établi la supériorité de cette route sur toutes les autres. Les vaisseaux faisant voile pour Québec sont assujétis à des règlements très rigides en ce qui regarde la protection et le comfort des passagers ; et une fois dans Québec, l'émigré dans son voyage vers l'ouest sur les routes canadiennes, se trouve sous la puissante protection du gouvernement canadien qui le garantit des extortions et du pillage. Le coût du passage sur les voies ferrées et les steamers du Canada ne dépasse en aucun cas un sou et demie par mille. De Québec, par l'une ou l'autre des routes auxquelles nous venons d'attirer l'attention, il peut se rendre au lieu de sa destination, soit aux Etats-Enis soit au Canada, avec plus de célérité, de sûreté et de comfort que s'il débarquait à New-York, à Boston ou dans n'importe quel port de l'Union.

COMMERCE ET REVENU DU CANADA.

13. Le revenu général de la province se compose des droits de douane, du produit de la vente des terres, du revenu des travaux publics et des différentes autres sources mineures. Les impôts du pays n'atteignent jamais le canadien d'une manière directe, et s'il sait limiter ses besoins aux articles de première nécessité et se vétir, comme font des milliers d'autres, avec l'étoffe du pays, qui est le signe de l'industrie et de l'économie domestique, il n'a d'impôts indirects à payer que sur le sucre et le thé, dont le coût est en Angleterre la moitié moins qu'au Canada. Il est libre de voter pour ou contre les seules taxes directes qu'il ait à payer, qui consistent d'ordinaire en contributions soit pour des objets d'éducation soit pour la construction d'un chemin ou d'un pont. Et bien souvent les profits qu'il en retire lui valent cent fois ce qu'il a contribué d'argent ou de travail.

Le commerce d'un pays, qui comme le Canada tire sa richesse de son agriculture, ses forêts, ses mines et ses mers, se réprésente correctement par les statistiques de ses exportations et de ses importations. Les tableaux suivants compilés d'après les rapports officiels font voir la direction que prend l'industrie du pays. Les exportations de 1855 se classent ainsi :

	Monnaie courante.	*Dollars.*
Produits agricoles	£3,257,599	13,030,396
" des forêts	1,986,980	7,947,920
Animaux et leurs produits	398,796	1,595,184
Manufactures	119,019	476,076
Produits de la mer	114,980	459,920
Produits des mines	31,458	125,832
Autres articles	17,140	68,560
	£5,925,972	$23,703,888
Estimé des rapports incomplets des ports intérieurs	£816,253	
Il y a à ajouter la valeur des vaisseaux bâtis à Québec qui s'élève à	£304,886	
Total des exportations de 1855	£7,047,111	$28,188,144

Le jaugeage des vaisseaux employés en 1855 pour le commerce du Canada avec l'Europe et les autres colonies s'élevait à 419,553 tonneaux pour ceux qui entrèrent dans les ports canadiens, et à 459,241 pour ceux qui en sortirent.

Le tableau suivant fait voir le nombre et le jaugeage des vaisseaux canadiens et américains, distinguant les vapeurs des bâtiments à voile, employés au transport des marchandises passant dans les canaux du Canada.

	No.	Tonn.	No.	Tonn.
Bâtiments à voile canadiens,	1341	139,136	1473	151,454
Vapeurs canadiens,	132	12,318		
Bâtiments à voile américains,	637	101,193	667	108,824
Vapeurs américains,	30	7,631		
Total, ...			2140	260,278

Ce qui suit est un tableau statistique du commerce du Canada, faisant voir la valeur de ses exportations et de ses importations durant l'année 1855, et désignant les lieux d'où les unes sont tirées et où les autres sont expédiées.

	Exportations.	Importations.
Grande-Bretagne.....	£1,684,610	£3,325,865
Colonies anglo-américaines.....	255,861	216,496
Antilles anglaises.....	937	3,533
Etats-Unis d'Amérique.....	5,000,572	5,206,358
Autres pays étrangers.....	105,133	269,288
Total.....	£7,047,113	£9,021,540

La preuve du progrès constant que fait la province est que la valeur des importations pour l'année 1856 s'est élevée à £10,941,785

Le sommaire suivant des différents item composant le revenu du Canada pour les années 1850 et 1854 peut donner une idée générale de la condition financière du pays :—

	1850.	1854.
Douanes.....	£583,530	£1,168,018
Excise.....	20,017	17,238
Travaux publics.....	52,563	83,236
Revenu territorial.....	21,714	71,216
Impôts sur les banques.....	13,312	26,770
Revenu casuel.....	13,094	38,601
	£704,231	£1,402,079

LE CANADA COMME CHAMP OUVERT A L'INDUSTRIE. CONCLUSION.

La dévise de la capitale du Canada se compose des trois mots suivants : "Industrie, Intelligence et Intégrité," et son emblème est le castor. Pour parvenir dans la vie et poursuivre une carrière honorable, ces trois qualifications sont nécessaires, et celui qui les possède et sait en faire usage ne peut manquer suivant le cours des choses ordinaires de réussir au Canada. Il n'existe ni monopole, ni privilèges exclusifs, ni ces barrières infranchissables qui séparent les différentes classes de la société dans la Grande-Bretagne, pour arrêter le progrès de l'homme honnête et industrieux.

Nombre des habitants riches et respectés du Canada sont venus débarquer sur ses bords seuls, sans amis et bien souvent sans moyens de pourvoir aux besoins du lendemain ; et des

milliers de ces nouveaux arrivés qui encombrent les quais de Québec durant les mois du printemps et de l'été, jouirront quelques années plus tard d'une indépendance ample et bien gagnée.

Le Canada est essentiellement "une terre promise où il ne peut y avoir de déception" particulièrement pour le travail; une terre où il y a de l'ouvrage et du pain pour tous; où la perspective d'une prospérité certaine ne manque jamais d'alléger la fatigue de chaque jour et d'encourager le cœur qui a confiance en lui-même et a foi dans son droit et son pouvoir d'acquérir une position honorable parmi ses semblables ainsi qu'une part légitime des faveurs et des privilèges qui appartiennent à une vie honnête et indépendante.

Le Canada offre un marché pour tous les produits du monde; on peut s'y procurer tout ce qui est nécessaire à la vie ainsi que tous les articles de luxe qui se vendent en Europe ou ailleurs—on les importe ordinairement par la voie d'Angleterre ou des Etats-Unis.

GAGES AU CANADA.

		Par Jours.			
15.	Maçons	7s. 0d.	à	9s. 0d.	Sterling.
	Tailleurs de pierre	5	"	7	"
	Menuisiers	5	"	8	"
	Charpentiers	7	"	8	"
	Ferblantiers	5	"	5 6	"
	Peintres	5	"	6	"
	Chapeliers	5	"	7	"
	Typographes, compositeurs	6	"	7	"
	" pressiers	6	"	7	"
	Tailleurs, hommes	4	"	5	"
	" femmes	1	"	2	"
	Cordonniers	4	"	5	"
	Tapissiers	5	"	6	"
	Tonneliers	3	"	4	"
	Journaliers, fermiers avec nourriture	2	"	2	"
	Journaliers	3	"	3	"
	Journaliers, garçons et filles de 12 à 16 ans avec nourriture	1	"	1 6	"
	Journaliers sur chemins de fer	4	"	5	"
	Couturières avec nourriture	1	"	2	"
	Servantes par mois	20	"	28	"
	Domestiques "	40	"	56	"

Le tableau qui précède est en monnaie d'Angleterre (*sterling*); en y ajoutant un cinquième, on a la valeur en monnaie d'Halifax, qui a cours au Canada. Dix deniers sterling valent un franc.